



**ACADÉMIE  
DE DIJON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Yonne

**DSDEN de l'YONNE  
CIRCONSCRIPTION AUXERRE 1**

AUXERRE, le 3 novembre 2020

DSDEN  
Circonscription AUXERRE 1  
Bureau n°202  
Affaire suivie par :  
Elvire DONATI  
Tél : 03 86 72 20 43  
Mél : [secaux1@ac-dijon.fr](mailto:secaux1@ac-dijon.fr)

12 bis, Boulevard Galliéni  
BP 66  
89011 Auxerre cedex

L'inspectrice de l'éducation nationale Circonscription  
d'Auxerre 1

à

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs des  
écoles maternelles, élémentaires et primaires

Mesdames les enseignantes, messieurs les enseignants

Mesdames, messieurs les enseignants spécialisés.

## NOTE DE SERVICE n° 2

### Formation continue des enseignants 2020 - 2021

Elle s'articule autour de trois dispositifs :

#### Les stages de formation continue sur inscription

Le plan départemental de formation vous a été proposé en début d'année avec appel à candidature (sur l'application GAIA). Ces stages se déroulent sur le temps scolaire et donnent lieu à un remplacement. Les enseignants concernés ont été informés, sur leur messagerie académique, des stages pour lesquels leur candidature a été retenue.

#### Le plan français et le plan mathématique

Les écoles concernées par cet accompagnement sont informées des modalités de mise en œuvre et le travail a d'ores et déjà commencé.

#### Le plan des animations pédagogiques de circonscription

Celui-ci est élaboré par l'ensemble de l'équipe d'AUXERRE 1. Il s'inscrit dans un dispositif départemental en lien avec les priorités nationales, conformément à la circulaire n° 2013-019 du 4 février 2013, complétée par la circulaire 2016-015 BO du 25 août 2016, relative aux obligations de service des personnels enseignants du 1er degré.



### **Pour le cycle 1**

Des modules obligatoires : 12 h

6 h consacrées à la Journée départementale de l'école maternelle (JDEM) : « ensemble jouons à la maternelle »  
déclinées comme suit :

Temps 1 : 3 h - préparation de la JDEM (préparation par les équipes de différents jeux...)

Temps 2 : 3 h - classe ouverte aux parents le mercredi 7 avril 2021

3 h - L'enseignement du vocabulaire.

3 h - Préparer les élèves à apprendre à lire et à écrire : les essais d'écriture.

Des propositions de modules spécifiques (6 h), à choisir parmi l'offre proposée en ANNEXE 1

soit 1 x 3 h : travail en équipe sur un thème choisi + 3h : enseigner en maternelle aujourd'hui

soit 2 x 3 h : travail en équipe sur un ou des thèmes choisis

### **Pour le cycle 2**

Des modules obligatoires (12 h) déclinés sur l'ensemble du département :

en français : 6 h dédiées à l'enseignement de la grammaire

en mathématiques : 6 h dédiées à l'enseignement des stratégies de résolution de problèmes.

Des propositions de modules spécifiques (6h), à choisir parmi l'offre proposée en ANNEXE 1

soit 1 x 3 h : travail en équipe sur un thème choisi + 3h : enseigner les sciences au cycle 2

soit 2 x 3 h : travail en équipe sur un ou des thèmes choisis.

### **Pour le cycle 3**

Des modules obligatoires (12 h) déclinés sur l'ensemble du département :

en français : 6 h dédiées à l'enseignement de la grammaire

en mathématiques : 6 h dédiées à l'enseignement des stratégies de résolution de problèmes.

Des propositions de modules spécifiques (6 h), à choisir parmi l'offre proposée en ANNEXE 1

soit 1 x 3h : travail en équipe sur un thème choisi + 3 h : E.P.S. « construction du « savoir nager »

soit 2 x 3h : travail en équipe sur un ou des thèmes choisis.



**ACADÉMIE  
DE DIJON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Yonne

**DSDEN de l'YONNE  
CIRCONSCRIPTION AUXERRE 1**

Comme l'année dernière, les inscriptions à ces modules spécifiques se feront dans un questionnaire en ligne. Ainsi, vous recevrez très vite, un tableau qui devra être renseigné **pour chaque école**. Par avance, je remercie les directrices et directeurs d'école, qui voudront bien transmettre l'information à tous les enseignants concernés (titulaires, compléments de service, remplaçants, etc.). Ce tableau sera à renseigner au plus tard **pour le 27 novembre**.

J'attire votre attention sur le choix des modules spécifiques : dans le questionnaire envoyé aux écoles début novembre, chaque école **indiquera le thème de travail et la date retenus**. Il sera possible de solliciter la présence d'un formateur (Faïza, Christophe et/ou Philippe), selon la thématique retenue et les disponibilités.

### **Cas particuliers**

Pour les enseignants exerçant leur activité à temps partiel, ainsi que pour les professeurs des écoles stagiaires, la durée est calculée au prorata de la quotité de service effectué.

### **Par exemple :**

service à 75 % : 13 heures 30

service à 50 % : 9 heures

**Les enseignants concernés voudront bien contacter les conseillers pédagogiques pour leur faire part de leurs choix avant le 27 novembre.**

Les membres du RASED, ainsi que les enseignant.e.s exerçant en ULIS, peuvent participer à toute action inscrite au plan de circonscription, sur la base du volontariat. Ils devront également faire part de leur.s souhait.s par mail aux conseillers pédagogiques.

Ce plan de formation, tel que nous vous le proposons, laisse un temps de travail en équipe, un temps de retour sur expérience, autour de thématiques dont collectivement vous vous emparerez. L'intelligence collective et le travail en équipe sont des atouts qui ne peuvent que profiter aux élèves.

L'équipe de circonscription reste à votre écoute pour toute information complémentaire.

Isabel ROUMIEUX



**ACADÉMIE  
DE DIJON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Yonne

**DSDEN de l'YONNE  
CIRCONSCRIPTION AUXERRE 1**

*Emargement de tous les enseignants de l'école (personnels des RASED, Brigade compris).*

NOM Prénom	Signature(s)